

SOUS L'EFFET DES PARTICULES DU PANACHE VOLCANIQUE

Le Sud et l'Ouest sous voile

Fines particules en suspension et émissions de dioxyde de soufre : l'éruption volcanique affecte la qualité de l'air sur une large partie de l'île. Toutefois ni les premières, ni les secondes, redescendues sous les seuils critiques qu'elles avaient atteints, ne semblent avoir provoqué de problèmes de santé notables.



Emmanuel Grondin

Expulsés par le panache volcanique, particules et dioxyde de soufre ont atteint l'autre côté de l'île.

Les conditions météorologiques sont un sujet fréquent de conversation ; mais hier et avant-hier, c'était moins la température que la visibilité qui alimentait les commentaires.

De la pointe du Tremblier à la pointe des Galets, en passant par le Sud, une bonne moitié de la Réunion se trouvait prise dans une sorte de brume lointaine, d'un gris bleuté. « On se croirait en région parisienne », plaisantait, hier après-midi, une habitante de Saint-Gilles-Hauts.

Selon Météo France, avec l'affaiblissement prévu des vents d'est, ce phénomène devrait perdurer aujourd'hui et même jusqu'à dimanche. Du moins si l'éruption se poursuit, car c'est à elle qu'il est directement lié : chargé de particules provenant du panache volcanique, l'air, assez humide, se condense autour d'elles et s'obscurcit, explique Bruno Siéja, directeur de l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora).

Quant à savoir pourquoi un phénomène qui provient du Sud-Est se manifeste jusqu'au Nord-Ouest, l'explication réside dans la circulation des masses

d'air. « Emportées par des vents de secteur est, une partie de ces particules vont sur la côte de Saint-Philippe à Saint-Joseph ; d'autres vont dans la région de Saint-Pierre ; d'autres partent loin en mer, jusqu'à environ 100 kilomètres, et reviennent » vers l'Ouest et le Nord-Ouest, sous l'effet de « retours de vents », décrit Jacques Eoimnier, chef prévisionniste à Météo France.

Le Nord et l'Est, en revanche, n'ont pas été touchés par ce phénomène. Outre de la vapeur d'eau et des particules diverses (non précisément identifiées), les panaches volcaniques contiennent différents gaz : « des composés chlorés, soufrés, fluorés, indique Bruno Siéja ; certains gaz proviennent directement du magma, d'autres naissent du contact de la lave et de la roche, d'autres encore du contact de la lave et de la mer. »

A la demande de la préfecture, l'Ora a installé à Saint-Joseph son camion-laboratoire de surveillance des polluants atmosphériques (*). De par ses missions réglementaires, l'Observatoire ne mesure habituellement que les émissions de polluants

phénomène. A la demande de la préfecture, l'Ora a installé à Saint-Joseph son camion-laboratoire de surveillance des polluants atmosphériques (*). De par ses missions réglementaires, l'Observatoire ne mesure habituellement que les émissions de polluants

Malades asthmatiques

La station mobile de l'observatoire n'était pas encore sur place, mardi, lorsque plusieurs dizaines de collégiens et lycéens saint-josephois ont ressenti une gêne respiratoire. Bruno Siéja ne peut donc formuler que des hypothèses pour expliquer ces troubles. « Ce n'était pas forcément du SO₂, à moins qu'il y en ait eu des concentrations très élevées. C'était peut-être un effet des composés chlorés, nés du contact de la lave avec l'eau de mer », avance-t-il.

Selon les normes fixées par décret, une concentration de 300 microgrammes de dioxyde de soufre par mètre cube et par heure, en moyenne horaire, re-

présente le « seuil d'information » du public (voir gros plan). Une concentration de 500 microgrammes par mètre cube et par heure pendant trois heures consécutives, représente, elle, le « seuil d'alerte ».

Des concentrations de SO₂ dépassant le premier seuil, l'Ora en a relevé, mercredi en fin d'après-midi, dans ses stations du Nord-Ouest. « A la station de Cambaie, on est monté à plus de 600 microgrammes par mètre cube, mais sur une heure seulement », précise Bruno Siéja.

En juin 2001, un phénomène semblable, d'origine volcanique, était apparu dans la même région et s'était amplifié pendant la nuit. Cette fois, c'est le contraire qui s'est produit, sous l'effet d'un régime de brises inverse. Dans la journée, les teneurs de SO₂ ont continué à diminuer, repassant en-dessous du seuil « d'information ».

Les stations de l'Ora mesurent également les « fines particules » (de diamètre inférieur à 10 microns, une taille sous laquelle elles atteignent les alvéoles pulmonaires).

Malgré un « bruit de fond important », les seuils réglementaires

taires n'ont pas été atteints, indique Bruno Siéja.

Hervé SCHULZ (*) En complément de la station de

Saint-Joseph, un autre système de mesures a également été installé hier à Saint-Philippe. Il devait être opérationnel à compter de la nuit dernière.

GROS PLAN

SEUIL D'INFORMATION, SEUIL D'ALERTE. Lorsque la concentration de SO₂ dépasse le « seuil d'information », la préfecture publie des recommandations sanitaires destinées aux « personnes sensibles » (personnes âgées, enfants en bas âge, malades cardiaques ou respiratoires chroniques, personnes asthmatiques). Celles-ci sont incitées à respecter scrupuleusement leur traitement médical, consulter leur médecin en cas d'aggravation, éviter toute activité physique ou sportive intense, ne pas aggraver les effets de cette pollution par la fumée du tabac.

Lorsque le « seuil d'alerte » est atteint, ces mêmes recommandations restent valables ; mais les deux dernières s'appliquent également à l'ensemble de la population. Auprès de celle-ci, des recommandations « comportementales » visent aussi à limiter au maximum l'usage des véhicules.

En tout état de cause, « la situation lors d'un épisode de pollution (au SO₂) ne justifie pas des mesures de confinement ; il convient donc de ne pas modifier les pratiques habituelles d'aération et de ventilation », souligne le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Les gaz volcaniques pas encore mesurés

C'est plutôt paradoxal : à la Réunion, la source de dioxyde de soufre potentiellement la plus importante est le volcan (en éruption) ; pourtant cette zone ne dispose d'aucun système performant de surveillance de la qualité de l'air.

L'Ora, qui ne surveille réglementairement que les polluants d'origine humaine, possède des stations fixes dans les deux principales agglomérations (Saint-Denis et Saint-Pierre) et à proximité des centrales thermiques (à Sainte-Suzanne, au Gol et au Port).

Ces dernières sont en effet les principales sources de SO₂. C'est ainsi que le dimanche 6 février 2005, une concentration de 695 microgrammes par mètre cube et par heure, supérieure au seuil d'alerte, a été enregistrée au Port. Ceci a amené l'EDF à changer le combustible et à relever les cheminées de sa centrale thermique, signale M. Siéja.

L'Ora dispose également d'un laboratoire mobile. Son directeur indique réclamer depuis plusieurs années, auprès des collectivités locales, l'étoffe-

ment de ce réseau dans toute la zone directement concernée par le volcan.

Bientôt une station à Bourg-Murat

Pour le moment celle-ci n'est en effet couverte que par douze « échantillonneurs passifs » qui analysent le SO₂ sur une moyenne de dix jours et dont les données, traitées en Angleterre, ne sont connues que quatre à six semaines plus tard. Des financements ont été obtenus pour installer, fin 2007,

Peu de problèmes de santé

A la suite des gênes respiratoires ressenties par des collégiens et lycéens saint-josephois, mardi, la Drass et la Cellule interrégionale d'épidémiologie, en liaison avec le Samu et le Groupe hospitalier Sud Réunion (GHSR), ont mis en place une surveillance des « syndromes respiratoires de type irritatif ».

Hier soir, aucun problème particulier n'avait été signalé, indiquait le docteur Christian Lassalle, médecin de santé publique à la Drass. Le service des urgences du GHSR, qui a installé un poste médical avancé à

Saint-Joseph, a rapporté avoir vu dix personnes asthmatiques souffrir de « syndromes d'hypercentratation », mais « sans problème d'obstruction bronchique » ; il s'agissait de symptômes liés à l'« émotion », précise le docteur Lassalle. Ce dernier indique n'avoir pas non plus d'écho particulier de la part des médecins libéraux.

Du côté des pompiers du Sud, on signalait simplement que quatre écoliers d'Ilet-à-Furcy (Saint-Louis) qui souffraient de légers mauxaises ont été reconduits chez eux hier après-midi.

H.S.